

Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Taupier, 17 juillet 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 juillet 1874](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Taupier, J.](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméGodin demande à Taupier de ne pas tenir compte de ses observations sur la blanchisseuse qu'il aurait employée, information qui semble erronée. Godin observe que Taupier n'a pas véritablement compris le rôle qu'il doit jouer au Familistère : « Je crois que malgré les instructions que je me suis attaché à vous donner pour votre entrée en fonctions, vous croyez trop encore que vous pouvez diriger le Familistère en vous appuyant sur un régime d'autorité. Vous vivez au milieu d'une institution dont vous avez besoin de comprendre le principe. Nul ne doit s'y imposer, mais chacun doit s'y faire admettre, et c'est en respectant la dignité et le sentiment des autres que cela est possible. » Godin demande à Taupier de respecter les règles de la Caisse de pharmacie et de ne pas signer pour son compte des bulletins qui devraient l'être par le délégué du comité : Taupier doit abandonner la pensée que la seule autorité du Familistère est celle de l'économiste. Il lui demande également de ne pas intervenir dans les rapports particuliers des familles entre elles au Familistère. Sur la vente de « rossignols » [marchandises défraîchies].

NotesTaupier répond à Godin dans une lettre du 18 juillet 1884, copiée sur les folios 52r et 53v du registre Cnam FG 16 (2).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Critiques](#), [Emploi](#), [Famillistère](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)

Collation2 p. (236r, 237v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 14/12/2023

Paris le 17 Juillet 74

Monsieur Caupier,

Il n'y a pas à s'arrêter
davantage aux faits dont je
vous ai entretenu, au sujet
de votre blanchissage, le
mieux c'est que ce soit une
erreur.

Je voudrais qu'il en soit
de même du sentiment que
j'éprouve que vous ne compre-
nez pas véritablement le
rôle que vous avez à remplir
dans mon établissement.

Ne vous effrayez pas trop
de ce que je vous en dis, mais
j'ai besoin dans votre propre
intérêt de vous signaler les
points sur lesquels vous
me paraissez ne pas comprendre

ce qui est à faire, afin de vous
éviter de sérieux embarras pour
l'avenir. Je crois que malgré les
instructions que je me suis
attaché à vous donner pour
votre entrée en fonctions, vous
croyez trop encore que vous pouvez
diriger le Samitistère en vous
appuyant sur un régime d'au-
torité. Vous vivez au milieu
d'une institution dont vous avez
besoin de comprendre le principe.
nul ne doit s'y imposer, mais
chacun doit s'y faire admettre, et
c'est en respectant la dignité et le
sentiment des autres que cela est
possible. La caisse de pharmacie
me donne lieu de remarquer
que vous ne tenez pas assez
compte de la bonne règle à

observer, puis que vous signez
pour votre propre compte des
bulletins au nom du comité
quand ils devraient être revêtus
de la signature du délégué de ce
comité même. Cela est bien
peu de chose en apparence,
mais cela m'indique que vous
ne seriez bientôt dans l'insti-
tution du Familistère d'autre
autorité que celle de celui qui
remplit les fonctions d'économiste.

C'est là une interprétation
dont il vous faut promptement
revenir, autrement vous vous
rendriez complètement irres-
ponsable. Vous avez donc à payer
vous-même les bulletins de
pharmacie que vous avez
signés, puisqu'ils sont une
infraction au règlement de
cette société.

Je profite de cela pour vous dire
de ne pas intervenir dans les
rapports particuliers des familles
entre elles au Familistère.

Limitez votre seule action aux
soins des services et n'intervenez
auprès des personnes qu'autant
qu'elles sont attachées aux
services mêmes du Familistère.
Les familles ne doivent se croire
ni se sentir sous la dépendance
de personne.

Je ne comprends pas que vous
me signaliez des "rossignols" ar-
rivés depuis 10 ans au Familistère.
J'ai toujours demandé que ces choses
soient liquidées, et j'ai fait moi-même
liquider la chaussure il n'y a pas
bien longtemps. Je crois donc qu'il
faudrait faire un rayon spécial de
ces rossignols et en faire profiter
la population, au lieu de les vendre
au dehors.

Je vous salue très sincèrement
Godefr.